FO la force syndicale

CIRCULAIRE CONFÉDÉRALE

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 82 00 - Fax.: 01 40 52 82 02

Paris, le 28 octobre 2013

Aux Secrétaires des Unions Départementales,

Aux Secrétaires des Fédérations,

Aux Membres des CESER.

Circulaire n° 178-2013
Secteur : Economique
PP/ST

PLF 2014 : cap sur l'austérité

Cher(e)s Camarades,

Le projet de loi de finances pour 2014 vient d'être voté en première lecture par l'Assemblée nationale. Le gouvernement a intitulé ce PLF 2014 « *cap sur la croissance et l'emploi* ». Or, la boussole est coincée sur « *austérité* ».

Ce budget poursuit une stratégie dangereuse du point de vue de la croissance économique et sur le plan social. Poursuivre, même durcir, ce que la Commission Européenne appelle le « redressement des comptes publics », tout en faisant financer par les ménages une politique fiscale clairement favorable aux entreprises, sans exiger de contrepartie en termes d'investissements et d'emplois, est contreproductif à plusieurs égards.

Cette politique, qui s'illustre par son manque de clarté (comme l'a démontré l'épisode sur le revirement du gouvernement en ce qui concerne la taxation de l'épargne, alors même que les députés l'ont déjà votée), crée des critiques envers l'impôt républicain et poursuit la baisse suicidaire de l'intervention publique. Les choix budgétaires et fiscaux du gouvernement sont conformes au pacte européen (accepté par le gouvernement) et aux injonctions de la Commission européenne et de la Cour des comptes (devenu de fait le Haut conseil des finances publiques).

Suivre ce cap, appauvrit les ménages, les salariés et les retraités, réduit les droits et les politiques publiques et sociales et pèse contre la consommation et l'activité, et donc contre la croissance et l'emploi. Cela renforce les tendances récessives qui plus est quand l'euro est surévalué par rapport aux autres monnaies.

Ainsi pour 2014, **les 15 Mds€ d'économies de dépenses** (montant sans précédent comme l'indique le gouvernement, après 10 Mds d'économies en 2013) sont issues de l'obligation faite par le traité européen TSCG de réduire d'un point le déficit dit « structurel ».

Les restrictions de droits sociaux vont représenter 6 Mds€, dont la moitié sur l'assurance maladie et une partie du fait du projet de réforme sur les retraites. L'action publique sera, quant à elle, amputée de 9 Mds€, sans compter les économies liées au financement du CICE. La destruction de 13 123 postes statutaires dans la fonction publique de l'Etat et les baisses des moyens d'interventions de 4% chez les opérateurs de l'Etat et de 2% dans les ministères conduisent à des missions publiques abandonnées bien que prioritaires socialement ; à des services publics de proximité en moins ; à une commande publique en diminution ce qui aura un impact fort sur l'activité et sur l'emploi privé. La suppression de l'obligation d'assistance technique de solidarité et d'aménagement assurée au bénéfice des communes par l'État va engendrer des inégalités fortes et une incapacité de la puissance publique à répondre aux besoins locaux.

Pour FORCE OUVRIERE, **les choix fiscaux de ce PLF 2014 sont particulièrement contestables**. Les dispositions fiscales qui visent l'ensemble des ménages, bien au-delà des ménages aisés, ont clairement un objectif de rendement visant à compenser l'allègement fiscal des entreprises (au minimum égal à 10 Mds rien qu'au titre du CICE).

Ces dispositions vont irrémédiablement faire baisser le pouvoir d'achat des salariés, des retraités et des ménages. C'est le cas de la suppression de l'exonération d'impôt des majorations de retraite ou de pension pour charges de famille, de la suppression de l'exonération fiscale de la participation de l'employeur aux contrats collectifs de complémentaire santé ou encore de la création d'une contribution climat énergie. C'est aussi le cas avec la hausse de taux de TVA (et alors que la baisse du taux réduit de 5,5% à 5% ne se fera même pas in fine). A cela s'ajoute un nouveau gel du point d'indice dans la Fonction Publique.

Il ne s'agit pas de tomber dans le poujadisme du « ras le bol fiscal » mais d'exiger une vraie réforme fiscale correctrice des inégalités alors que les mesures récentes les amplifient.

FORCE OUVRIERE réaffirme que les régimes sociaux et les services publics, au lieu d'être remise en cause ou progressivement et insidieusement rendus inopérants, doivent être renforcés pour soutenir la croissance, combattre la pauvreté et les inégalités grandissantes. Ils sont, à travers l'action publique et les investissements qu'ils permettent, source de croissance, au même titre que l'indispensable augmentation des salaires pour relancer la consommation. Ce budget va à contre sens, il poursuit le « *cap sur l'austérité* ».

Cette circulaire se compose de deux annexes. La première vise à mettre en perspective ce PLF 2014 en présentant ses grands objectifs ainsi que, et ils lui sont liés, le nouveau cadre de gouvernance dans lequel il s'inscrit, directement imposé par Bruxelles. Cette annexe 1 passe également en revue les principales mesures fiscales. La seconde annexe détaille pour sa part les conséquences de ce projet de budget, aux niveaux des ministères, des opérateurs de l'Etat et des collectivités, en termes de crédits alloués et de réductions d'effectifs et de missions publiques.

Avec toutes nos amitiés syndicalistes,

Pascal PAVAGEAU	**Jean-Claude MAILLY**
Secrétaire confédéral	**Secrétaire général**